



- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- QUESTION** (art. 35 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : \_\_\_14.06.2020\_\_\_\_\_

"Titre" : \_\_\_\_\_ **Monthey, ville intégrée au pôle muséal cantonal** \_\_\_\_\_

Texte de dépôt :

Cette semaine lors du Grand Conseil, un postulat demandant au Conseil d'Etat de revoir le concept du pôle muséal cantonal initialement prévu dans la ville de Sion a été accepté. La décision du législatif cantonal ouvre potentiellement la possibilité à d'autres communes d'intégrer le concept de pôle muséal cantonal.

Toujours soucieux de renforcer la place de notre commune dans notre Canton, le Parti socialiste-Gauche citoyenne dépose le postulat nommé « Monthey, ville intégrée au pôle muséal cantonal ». Ce postulat a notamment pour but de voir fleurir sur le territoire montheysan un site, voire plusieurs sites du pôle muséal cantonal. L'implémentation d'au moins une partie du pôle muséal cantonal sur Monthey serait non seulement positive pour l'essor touristique de la commune, mais également créatrice de liens sociaux.

Nom prénom : \_\_\_\_\_Sonnati Guillaume\_\_\_\_\_

Représentant le parti / groupe : \_\_\_\_\_Parti socialiste-Gauche citoyenne\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_14.06.2021\_\_\_\_\_

## **Conseil général**

Réponse au postulat de  
représentant du  
formulé en séance du Conseil général le  
répondu en séance du Conseil général le

M Guillaume SONNATI  
Parti Socialiste  
13 septembre 2021  
12 septembre 2022

Titre :

Monthey, ville intégrée au pôle cantonal muséal

Développement :

- Le projet de pôle muséal cantonal a la volonté de mieux relier les trois musées cantonaux, à savoir le Musée d'art, le Musée de la Nature et le Musée d'histoire. Ils sont situés sur les Collines de Sion;
- Le Grand Conseil a demandé au Conseil d'Etat de formuler une nouvelle mouture du projet en collaboration avec la Ville de Sion ou toute autre Commune intéressée;
- Le postulat de M. Guillaume SONNATI demande que la Ville de Monthey fasse part de son intérêt auprès du Conseil d'Etat à intégrer le projet de pôle muséal afin de renforcer les attraits touristique, économique et symbolique de Monthey.

### **1. LE PROJET DE PÔLE MUSEAL**

Les Musées cantonaux comprennent aujourd'hui le Musée d'art, le Musée de la Nature et le Musée d'histoire. Ces trois musées sont situés à peu de distance l'un de l'autre sur le site des Collines de Sion. Le projet de pôle muséal cantonal, dont les contours ne sont pas encore tout à fait définis et qui est toujours en discussion au Grand Conseil, a pour ambition de mieux relier les Musées entre eux pour favoriser leur accessibilité, d'apporter des modifications majeures au Musée d'art et de renforcer l'attractivité culturelle des Collines de Sion, en partenariat avec les Châteaux, le théâtre et le pôle musical en développement.

Le projet de pôle muséal prend son sens dans la mesure où chaque musée est complémentaire à l'autre et où doit être favorisé une meilleure circulation pour le public. La proximité physique des institutions est donc importante.

## **2. L'INTEGRATION DE MONTHEY AU PÔLE MUSEAL**

Le fait que la Ville de Monthey demande son intégration au pôle muséal en imaginant que l'un des Musées, par exemple, soit délocalisé à Monthey ne semble pas pertinent dans un contexte où les trois Musées sont censés renforcer leurs synergies.

### **2.1 Stratégie de développement culturel cantonal sur le territoire**

Il serait toutefois opportun de demander au Conseil d'Etat d'articuler une stratégie quant au développement d'infrastructures culturelles cantonales sur l'ensemble du territoire valaisan, et plus particulièrement sur la ville de Monthey et le Chablais. Monthey est culturellement réputée pour le foisonnement de sa scène musicale, théâtrale et artistique mais le canton ne participe que faiblement à cet investissement.

### **2.2 Potentiel de développement culturel en Ville de Monthey**

Il existe encore un potentiel de développement culturel dans deux domaines principaux: la littérature (avec la récente création de la Maison des Ecrivains, Ecrivains et de la Littérature - MEEL) d'une part, la mise en valeur du patrimoine historique, et plus spécifiquement le patrimoine industriel. Ces deux pistes de développement sont d'importance cantonale et pourraient faire l'objet d'une attention particulière de l'Etat du Valais en terme d'investissement.

Une démarche telle que celle-ci permettrait de répondre aux points importants soulevés par le postulat de M. Guillaume SONNATI, à savoir le renforcement des attraits touristiques, économiques et symboliques de la Ville de Monthey.

Monthey, le 5 septembre 2022